

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SA BATIR ET LOGER, 15 rue de Bérard, 42100 Saint-Etienne, 0477492350
 Objet du marché : Remplacement des menuiseries PVC et volets roulants PVC dans 43 logements en milieu habité
 Type d'avis : Avis d'appel public à concurrence
 Type de procédure : Procédure adaptée
 Catégorie : Travaux
 Support(s) de parution : http://batiretloger.sudest-marchespublics.com
 http://sudest-marchespublics.com
 http://www.e-marchespublics.com
 Date et heure limite de dépôts : Offre : 01/02/2019 à 12 h 00
 125672400

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SIAEP HAUT FOREZ - M. Iwan MAYET - Président
 Mairie de St-Maurice-en-Gourgois
 6, rue du 19 mars 1962 - 42240 St-Maurice-en-Gourgois
 Tél : 04 77 90 44 37
 L'avis implique un marché public
 Objet : SECURISATION CANALISATION AEP LE VERT
 Procédure : Procédure adaptée
 Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
 Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
 40% Prix
 Remise des offres : 15/02/19 à 11h30 au plus tard.
 Envoi à la publication le : 18/12/2018
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.loire.fr/e-marchespublics>
 125796700

AVIS

Avis administratifs

SAINT-ÉTIENNE la métropole MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU DE RIVE-DE-GIER

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Le Président de Saint-Etienne Métropole a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Rive-de-Gier pour modifier la règle du stationnement pour les commerces en zone UBru (secteur ANRU - quartier du Grand Pont).
 Par délibération en date du 20 décembre 2018, le Conseil Métropolitain a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Rive-de-Gier.
 Il est donc procédé à une mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Rive-de-Gier pendant une durée de 31 jours, du mercredi 02 janvier 2019 (10 h 00) au vendredi 01 février 2019 (16 h 00) inclus.
 Pendant cette période, le dossier sera tenu à la disposition du public :
 - à la commune de Rive-de-Gier, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture. Un registre permettra le recueil des observations,
 - au siège de Saint-Etienne Métropole, Direction de l'Aménagement du Territoire, 2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne, aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations, et sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <https://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>
 Le dossier mis à disposition comprend le projet de modification avec l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA).
 A l'issue de cette mise à disposition, le Président de Saint-Etienne Métropole en présentera le bilan devant le Conseil Métropolitain, qui en délibérera et adoptera, le cas échéant, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.
 123823700

VOTRE CONTACT

04 72 22 24 25

lpral@leprogres.fr



MENTION APPROBATION

De la modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Genilac

Par délibération en date du 20 décembre 2018, le Conseil Métropolitain de SAINT-ETIENNE METROPOLE a approuvé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Genilac. La délibération sera affichée pendant un mois au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et en mairie de Genilac. Le dossier est tenu à disposition du public en mairie et au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE aux jours et heures d'ouverture au public.
 124492100

Enquêtes publiques

Commune de Pradines (Loire)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique relative aux projets d'aliénation des parties de chemins ruraux aura lieu sur le territoire de la commune de Pradines du vendredi 11 Janvier 2019 au vendredi 25 Janvier 2019 (jusqu' à 11 h 00) concernant :
 a) Au lieu-dit " La Cernaïse ", pour un déclassement et une rétrocession à un riverain
 b) Sur le " chemin de Chamussy ", pour un déclassement et une rétrocession à un riverain
 Monsieur LAURENT Noël, figurant sur la liste départementale des Commissaires-Enquêteurs est désigné comme Commissaire-Enquêteur : Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés en mairie de Pradines, pendant toute la durée de l'enquête, du vendredi 11 Janvier 2019 au vendredi 25 Janvier 2019 (jusqu'à 11 h 00), sauf jours fériés, afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à M. le Commissaire-Enquêteur qui les annexera au registre
 - Le vendredi 11 Janvier 2019, premier jour de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra en personne, en Mairie de Pradines, les observations du public, de 09 h 00 à 11 h 00
 - Le vendredi 25 Janvier 2019, dernier jour de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur recevra en personne, en Mairie de Pradines, les observations du public, de 09 h 00 à 11 h 00
 A l'expiration du délai fixé ci-dessus, le registre d'enquête sera clos, paraphé et signé par le Commissaire-Enquêteur qui, dans le délai de un mois, transmettra le dossier et le registre d'enquête au Maire de Pradines avec ses conclusions
 Le Maire, Gabriel Desbrosse
 125007100

Plan local d'urbanisme



AVIS Modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Paul-en-Jarez

Mise à disposition du public

Le Président de Saint-Etienne Métropole a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Paul-en-Jarez pour :
 - Mettre à jour la liste des emplacements réservés.
 - Prendre en compte les nouvelles prescriptions concernant les marges de recul définies par le conseil départemental le long des voiries départementales.
 Par délibération en date du 20 décembre 2018, le Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole a défini les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Saint-Paul-en-Jarez.
 Il est donc procédé à une mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de Saint-Paul-en-Jarez pendant une durée de 33 jours, du jeudi 3 janvier (10 heures) au lundi 4 février 2019 (16 heures) inclus.
 Pendant cette période, le dossier sera tenu à la disposition du public :
 - A la commune de Saint-Paul-en-Jarez en mairie, 34, rue de la République, aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations du public,
 - Au siège de Saint-Etienne Métropole, Direction de l'Aménagement du Territoire, 2, avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne, aux jours et heures habituels d'ouverture, où un registre permettra le recueil des observations du public, et sur le site Internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>
 Le dossier mis à disposition comprend le projet de modification avec l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les Personnes Publiques Associées (PPA).
 A l'issue de cette mise à disposition, le Président de Saint-Etienne Métropole en présentera le bilan devant le Conseil Métropolitain, qui en délibérera et adoptera, le cas échéant, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public par délibération motivée.
 124386300

SAINT ETIENNE METROPOLE

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ABOEN

Le public est informé qu'une enquête publique est organisée sur le projet de PLU de la Commune d'ABOEN du mardi 08 janvier 2019 à partir de 14 heures au mardi 12 février 2019 jusqu'à 17 heures inclus, soit pendant 36 jours consécutifs.
 La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole (Direction Développement Territorial, service planification territoriale - Tél : 04.27.40.56.19).
 A l'issue de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire, sera soumis à l'approbation du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole. Madame Colette Angénieux a été désignée commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de Lyon.
 La mairie d'ABOEN est désignée siège de l'enquête.
 Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public du mardi 08 janvier 2019 à partir de 14 heures au mardi 12 février 2019 jusqu'à 17h inclus :
 - à la mairie d'ABOEN, place de l'Eglise 42380 ABOEN,
 - les mardis de 14 heures à 18 heures,
 - les jeudis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ;
 - les vendredis de 14 heures à 17 heures.
 - au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 avenue Gruner 42000 Saint-Etienne,
 - les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures,
 - les vendredis de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30,
 Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,
 - sur le registre ouvert à cet effet par le commissaire enquêteur à la mairie d'ABOEN,
 - lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie.
 Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions,
 - sur le registre ouvert à cet effet par le commissaire enquêteur au siège de Saint-Etienne METROPOLE,
 - sur le site internet de Saint-Etienne Métropole à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>
 Le public pourra aussi faire part de ses observations, propositions et contre-propositions par correspondance à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, Commune d'ABOEN, Place de l'Eglise, 42380 ABOEN .
 Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de SAINT-ETIENNE METROPOLE à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>, et accessible depuis un poste informatique à l'accueil de Saint-Etienne-Métropole (2 avenue Grüner, 42000 Saint-Etienne).
 Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de SAINT-ETIENNE METROPOLE dès la publication du présent avis.
 Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie d'ABOEN pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
 - le mardi 8 janvier 2019 de 14 heures à 17 heures ,
 - le jeudi 24 janvier 2019 de 9 heures à 12 heures,
 - le samedi 2 février 2019 de 9 heures à 12 heures,
 - le mardi 5 février de 16 heures à 19 heures,,
 - le mardi 12 février 2019 de 14 heures à 17 heures,
 A l'issue de l'enquête et dans un délai d'un mois, le Commissaire enquêteur adressera une copie de son rapport et de ses conclusions au Président du Tribunal Administratif de Lyon et au Président de SAINT-ETIENNE METROPOLE. Ce dernier transmettra une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au Préfet et à la mairie d'ABOEN pour y être sans délai, tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
 Dans les mêmes conditions ces documents seront accessibles au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.saint-etienne-metropole.fr/institution/vie-democratique/concertations-et-enquetes-publiques>
 Le présent avis sera affiché quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci à la mairie d'ABOEN ainsi qu'au siège de SAINT-ETIENNE METROPOLE, en un lieu accessible au public en tout temps.
 125743200

VIES DES SOCIÉTÉS

Changements de dirigeants

UNILIN INSULATION SURY

Société par Actions Simplifiée
 Au capital de 5.010.071 euros
 Siège social : Rue de l'Orme - ZAC des Plaines
 42450 Sury le Comtal
 538.125.956 RCS Saint-Etienne

Par décisions en date du 30 novembre 2018, l'associée unique de la société UNILIN INSULATION SURY a pris acte de la démission de Monsieur Paul DE COCK de ses fonctions de Directeur Général à compter du 30 novembre 2018, ce dernier n'étant pas remplacé. Mention sera faite au RCS de Saint-Etienne.

Pour avis

125792600